

PRIX CLARET-VIDA



POUR LA DÉFENSE ET LE SOIN DE LA VIE

EDITION 2023 - RÈGLEMENT

Photo par kazuend sur Unsplash



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Dans son Plan d'Action pour la période de six ans 2021-2026, le Gouvernement Général des Missionnaires Clarétains (GG CMF) souhaite encourager avec le PRIX CLARET-VIDA les initiatives clarétaines pour la défense et le soin de la vie dans ses diverses expressions. À cette fin, dans la continuité de l'édition célébrée en 2018-19 à l'occasion des JMJ+FC de Panama, le GG CMF associe à nouveau ses Préfectures générales d'apostolat et de pastorale des jeunes et des vocations aux JMJ CLARET WAY de Lisbonne 2023, pour faire connaître les initiatives de la Famille Clarétaine (FC) en faveur de la vie dans les domaines plus propres à la pastorale avec les jeunes.

Cette initiative est portée à la connaissance de toute la Famille Clarétaine, comme une autre expression du chemin commun que nous faisons ensemble.

Design de E&O



JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Dans plusieurs de ses dimensions, la réalité d'aujourd'hui est le théâtre de la lutte entre les actions qui favorisent la vie et celles qui génèrent la douleur, la destruction et la mort.

Dans de nombreuses sociétés, certaines valeurs fondamentales (la famille, le commun, le souci des faibles, la sauvegarde de la Création...) se sont détériorées. Les enfants, les adolescents et les jeunes, particulièrement vulnérables, grandissent avec peu (voire pas) de repères, souvent privés du bonheur que Dieu désire pour eux et des moyens de le découvrir. Leurs problèmes et leurs besoins interpellent fortement toute personne de bonne volonté.

Nous, Missionnaires Clarétains, croyons que Dieu nous invite à *prendre soin de la vie et à la défendre* comme une dimension fondamentale de notre mission. En 2021, à l'occasion de notre dernier Chapitre général, nous avons réaffirmé notre engagement en faveur de la fraternité universelle, de la justice, de la paix et du soin de la Création, notre maison commune, encouragés par les messages exprimés dans de nombreux textes du Pape François, tels que ses documents *Fratelli tutti* et *Laudato Si'*.

Comme le dit notre déclaration capitulaire Querida Congregación (QC), nous souhaitons intensifier notre collaboration (déjà intense en certains endroits) avec ceux qui cherchent à transformer le monde selon le plan de Dieu (n. 43). Nous voulons nous rapprocher des jeunes et marcher avec eux, ouverts à leur nouveauté, à leurs valeurs et à leurs rêves d'une humanité meilleure (n. 63-64), en affrontant la culture du jetable, en luttant contre la faim, la pauvreté et toutes sortes d'injustices (n. 84-85).

Grâce à Dieu et à la générosité de nombreuses personnes de qualité, il existe dans le monde de nombreuses initiatives et expériences qui veulent ouvrir des voies à la vie, la défendre et la cultiver sans exclure personne. Le prix Claret-Vie veut contribuer à les reconnaître et à nous encourager à continuer à construire un monde dans lequel nous vivons tous véritablement comme des frères et sœurs, enfants du même Père.



OBJECTIFS

« Reconnaître et encourager les pratiques clarétaines les plus significatives liées à la défense et au soin de la vie, en particulier dans les quatre domaines privilégiés par les Missionnaires Clarétains dans le domaine de la solidarité et de la mission :

- (1) la réalité des migrants et des réfugiés ;
- (2) la situation des peuples originaires (parfois appelés " indigènes ") ;
- (3) les problèmes liés au changement climatique et le soin de l'environnement et
- (4) la paix, la réconciliation et la promotion des droits de l'homme et leur respect ».

« Faire connaître aux adolescents et aux jeunes les initiatives de la Famille clarétaine en faveur de la vie, afin de combattre l'indifférence et de contrer la culture du jetable ».

CONDITIONS DE PARTICIPATION (1)

- CEUX QUI PEUVENT PRENDRE PART À L'INITIATIVE :
Toutes les plateformes d'apostolat liées à la Famille Clarétaine (communautés de formation, centres éducatifs, paroisses et églises, missions, institutions et programmes de promotion humaine, médias...) qui réalisent des pratiques de défense et de soin de la vie dans leurs communautés et/ou dans des contextes plus larges (sociaux ou ecclésiaux).
- CE QUE L'ON ENTEND PAR « PRATIQUES SIGNIFICATIVES » :
Par « pratiques significatives », nous entendons des expériences qui sont importantes ou précieuses tant pour ceux qui les réalisent (agents pastoraux, missionnaires, une certaine communauté ou un certain groupe) que pour ceux qui les reçoivent en tant que destinataires (groupes, communautés, projets... engagés dans une certaine cause en faveur de la vie, de la justice ou du soin de l'environnement ou pour des personnes ou des groupes en situation d'exclusion).

AUTRES CLARIFICATIONS SUR LES « PRATIQUES SIGNIFICATIVES » :

Nous considérons qu'une expérience pastorale est significative :

- Lorsqu'elle éveille des processus de transformation chez les personnes et dans les communautés d'origine et de destination dans lesquelles elle se déroule.
- Lorsqu'elle encourage et accompagne ces processus de manière soutenue dans le temps.
- Lorsqu'elle réussit à faire passer les gens de l'indifférence à l'empathie et à l'engagement qui se manifestent par des actions concrètes, systématiques et organisées qui transforment les réalités dans la perspective de l'Évangile.
- Quand elle favorise la rencontre avec le Dieu de la vie et le Seigneur ressuscité.
- Quand il se laisse éclairer par la Parole de Dieu et la célébration de l'Eucharistie.
- Quand elle crée des liens de communion, de fraternité, de mission partagée et de travail en équipe.
- Quand, à partir de ses pratiques, les gens sont capables de s'interroger ou de repenser notre vocation dans la société et dans l'Église, en se demandant « comment puis-je servir plus et mieux les appels que Dieu me lance ? »

CONDITIONS DE PARTICIPATION (2)

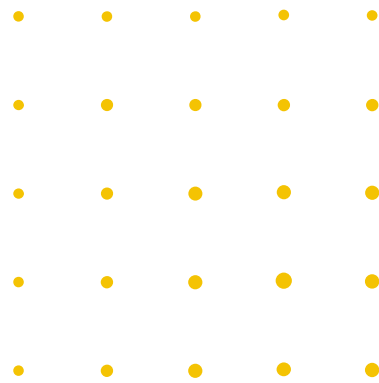
- IL DOIT S'AGIR D'EXPÉRIENCES « CLARÉTAINES » :

Dans les expériences vécues, il faut que soient présents d'une manière ou d'une autre tous les traits qui identifient la Famille Clarétaine : (i) le sentiment intense d'être fils et filles d'un Dieu qui nous rend frères et sœurs ; (ii) la valeur de l'Eucharistie, de la Parole et de la prière comme sources qui nous nourrissent et nous poussent à la mission ; (iii) l'onction de l'Esprit reçue pour évangéliser les pauvres et être évangélisés par eux ; (iv) l'attention aux signes des temps et le désir d'y répondre de manière créative ; (v) la conviction d'être appelés à participer à la Mission de Jésus de Nazareth et de ses disciples, en faisant avec les autres, en contribuant au renouvellement de l'Église, en nous engageant pour le bien commun ; (vi) l'expérience de la présence proche de Marie, la mère du Seigneur, en mettant comme elle tout notre cœur et toute notre tendresse dans ce que nous faisons et vivons.

- QU'ILS SOIENT DES EXPÉRIENCES « DE DÉFENSE ET DE SOIN DE LA VIE » :

Qu'elles comportent des réponses concrètes qui expriment l'engagement pour la fraternité universelle (Fratelli tutti) et pour la justice, la paix et le soin de la maison commune (Laudato Si'), auxquels le dernier Chapitre Général des Missionnaires Clarétains a donné tant d'importance (cf. QC 43).

COMMENT PARTICIPER



LES PERSONNES QUI SOUHAITENT PARTICIPER DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

A

Rédiger un court texte narratif expliquant en quoi consiste l'initiative pour la défense et le soin de la vie qu'elle renferme et que l'on présente au concours.

B

Le récit ne doit pas dépasser deux mille (2000) mots et doit être appuyé par la présentation d'un des responsables de la communauté chrétienne de référence.

C

Le texte doit être accompagné de six (4) photos numériques avec une bonne résolution et une vidéo d'une durée maximale de trois minutes (3') comprenant les témoignages d'au moins trois bénéficiaires de l'initiative.

D

Les documents peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : premioclaretvida@gmail.com ou par courrier postal à cette adresse :
AWARD CLARET VIDA
Curia Generalizia dei Missionari Clarettiani
Via del Sacro Cuore di Maria, 5
00197 - Roma - ITALIA

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS COMMENCE À 00H01, LE 1ER MAI 2023 ET SE TERMINE À 23H59 LE 20 JUIN 2023. HEURE DE ROME.

PRÉSÉLECTION DES INITIATIVES

UNE COMMISSION COMPOSÉE DE REPRÉSENTANTS DE DIFFÉRENTES BRANCHES DE LA FAMILLE CLARÉTAINE FERA UNE PREMIÈRE SÉLECTION DES PROPOSITIONS, EN TENANT COMPTE DES RÉQUISITS FONDAMENTAUX.

Diseño de E&O





DÉCISION FINALE

LA DÉCISION FINALE SERA PRISE
PAR LE VOTE DES PARTICIPANTS
AUX JMJ DE CLARET WAY À LISBONNE.

APRÈS LES EXPÉRIENCES,¹
LES JEUNES SE RÉUNIRONT PAR ORGANISMES D'ORIGINE
POUR DISCERNER LEUR VOTE²
AFIN DE GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES,
CHAQUE ORGANISME NE POURRA EXPRIMER QU'UN SEUL VOTE

1 Le terme "Organisme" fait référence à la juridiction à laquelle il appartient. Par exemple : dans le cas des missionnaires clarétains, San José del Sur est un Organisme. Sa juridiction comprend les communautés missionnaires du Paraguay, du Chili, de l'Uruguay et de l'Argentine. Il en va de même pour les communautés/centres des autres membres de la Famille Clarétaine. Par exemple : la province européenne des Sœurs Missionnaires Clarétaines (RMI) comprend les communautés d'Italie, d'Espagne et de Pologne.

2 Il se peut que de nombreux jeunes de certains Organismes d'Europe se rendent au Portugal en raison de la proximité, alors que les Organismes d'autres continents sont moins nombreux à se rendre au Portugal. Cette répartition des voix a pour but de garantir que les Organismes ayant moins de participants participent dans les mêmes conditions que d'autres plus représentés.



Design de E&O

PRIX

PREMIER CLASSÉ : 5,000 EUROS
DEUXIÈME CLASSÉ : 2,500 EUROS
TROISIÈME PLACE : 1,000 EUROS

ET TOUTES LES EXPÉRIENCES SÉLECTIONNÉES
RECEVRONT UN SOUVENIR COMMÉMORATIF

NOTES EXPLICATIVES :

- Une fois les prix annoncés, aucune réclamation ne sera acceptée.
- Les candidatures sélectionnées seront annoncées sur les réseaux sociaux par le Gouvernement Général des Missionnaires Clarétains.

LE CHRONOMÉTRAGE

Phase 1

DIFFUSION DE L'INITIATIVE
Février-avril
2023

Phase 2

RÉCEPTION DES CANDIDATURES
1er mai - 20 juin
2023

Fase 3

PRÉ-SÉLECTION
25 juin - 25 juillet
2023

Fase 4

DÉCISION
Pendant les JMJ CLARET WAY
Lisbonne 2023

PRIX CLARET-VIDA

premioclaretvida@gmail.com

AWARD CLARET-VIDA
Curia Generalizia dei Missionari Clarettiani
Via del Sacro Cuore di Maria, 5 - 00197 - Roma (ITALIA)

WWW.CLARET.ORG



Design de E&O

WWW.FAMILIACLARETIANA.ORG